



DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone : 02 37 31 81 01

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr

MAIRIE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU

28700

DÉCISION N° 1024 du 18/06/2026

NOMENCLATURE N° 7-1 (Décision budgétaire).

Objet : Acceptation du devis n°DEV-2026/02-001 d'un montant de 1 247,71 € TTC de la société BGP Rénovation, pour l'installation de film solaire anti-chaleur à l'école élémentaire

Vu la délibération du Conseil Municipal du 20/03/2026 portant décision de déléguer plusieurs compétences au Maire sur la base de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Considérant que Monsieur le Maire a reçu délégation pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés des accords cadre, ainsi que toute décision concernant les avenants dans la limite de 15 000 € T.T.C.

DECIDE

Article 1 : Acceptation devis n°DEV-2026/02-001 d'un montant de 1 247,71 € TTC de la société BGP Rénovation, pour l'installation de film solaire anti-chaleur à l'école élémentaire (Dépense d'investissement).

Article 2 : Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle a été rendue exécutoire.

Article 3 : Le présent document sera transcrit au registre des décisions du Maire.

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La mise en ligne sur le site internet :
- www.aunay-sous-auneau.fr le 06/07/2026

Aunay-sous-Auneau le : 18/06/2026

Le Maire,



Julien PICHOT